



L'essentiel de la CAPD des PROMOTIONS du 14 décembre 2016

L'Inspecteur d'Académie répond aux déclarations liminaires des organisations syndicales:

L'IA est parfaitement conscient de la **fatigue ressentie par les enseignants** en cette fin d'année scolaire, c'est pour cela qu'il a veillé à dédramatiser la circulaire sur **le projet d'école et le LSU**.

Il déplore aussi le fait que le budget n'ait pu permettre l'envoi papier des nouveaux programmes.

Il reconnaît qu'il y a beaucoup de travail pour mettre en place le **nouveau Cycle 3** car il est la jonction de deux cultures différentes. Quand le conseil école-collège fonctionne bien, des divergences peuvent apparaître quant à la pédagogie et la manière de faire réussir les élèves.

Sécurité dans les écoles : « Le travail a été intense. Pour les exercices intrusions, comme cela a été fait dans le passé avec les exercices incendie, une doctrine est à construire. La PRIORITE reste de se mettre à l'abri (confinement) puis d'évacuer quand les forces de sécurité en donnent l'ordre. »

L'IA reconnaît que le métier d'enseignant devient de plus en plus compliqué.

Suite à une remarque du SE-UNSA, l'IA réaffirme qu'il est inadmissible que les numéros de portables personnels des directeurs soient utilisés à d'autres fins que l'alerte attentat.

Formation des Professeur-e-s des écoles et résultats des enquêtes PISA et TEIMS :

« Le problème en France, lorsqu'on n'a pas de bons résultats, on va discuter du thermomètre qui mesure la température et pas de la fièvre. Il en est de même pour les enquêtes PISA ou TEIMS (Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences). De fait, on constate que de moins en moins de PE ont une formation scientifique ou mathématique, il faut donc axer la formation vers ces domaines !

APC :

L'IA a écrit à tous que les APC font parties des obligations de services des PE face à l'élève. Pour le moment, elles sont obligatoires, même si une discussion s'ouvre avec le ministère à ce sujet. A chacun de prendre ses responsabilités, un conseil d'IEN est organisé en ce sens jeudi 15 décembre pour discuter des modalités d'application du courrier de l'IA.

Promotions (changements d'échelon au sein de la classe normale ou hors classe).

Ces promotions étaient les dernières à ne faire sous cette forme, avec le PPCR, l'avancement ne sera plus lié à la note et se fera pour presque toujours au même rythme.

Il y a eu beaucoup d'égalités* de barème pour cette dernière année de promotions au grand choix, choix ou ancienneté. En plus de l'AGS ou la note, ce sont les discriminants qui ont départagé les dernières égalités (parfois jusqu'au 4^{ème} ou 5^{ème} rang), avec toujours un goût amer d'injustice pour les premiers non promus.

Ordre des discriminants : 1) AGS ; 2) ancienneté dans l'échelon ; 3) note ; 4) service en REP/REP+ et ASH ; 5) service d'intérim de direction ou chargé d'école.

* Egalités de barème : 9^{ème} échelon grand choix (barème 49 : 5 promus sur 12) ; 9^{ème} échelon choix (barème 51 : 1 promu sur 2) ; 8^{ème} échelon grand choix (barème 44 : 10 promus sur 20) ; 7^{ème} échelon choix (barème 38 : 4 promus sur 5) ; 6^{ème} échelon au choix (barème 32 : 3 promus sur 11).

Rappel : le SE Unsa organise un stage ouvert à tous le 9 février 2017 pour comprendre le nouveau déroulement de carrière (avancement, changement d'échelon et de grade, évaluation,...) dans le cadre du PPCR. Inscrivez vous ICI et demander à votre IEN de participer avant le 8 janvier 2017. Toutes les informations au <http://sections.se-unsa.org/54/spip.php?article1974>

Questions diverses :

- **UPE2A Buffon de Nancy** : elle n'accueille que quelques élèves allophones alors qu'il y a de gros besoins dans les écoles voisines (La mairie de Nancy imposant des frais de scolarité aux communes de Laxou et Maxéville).

L'IA va rencontrer les adjoints aux maires pour tenter de trouver une solution. Il ajoute que l'UPE2A n'a pas vocation de scolariser pendant un an un élève allophone, il faut que les enfants puissent retourner dans leur classe d'origine.

- **Décharges directions 2 et 3 classes** :

Dans le nord du département, les 10 jours sont prévus par les BFC (brigadiers formation continue).

Dans le sud, ce sont 6 jours de remplacement garantis effectués par des BFC départementaux et 4, dans la mesure du possible, assurés par les brigadiers rattachés aux circonscriptions. Pour la couronne nancéienne, les IEN essaient d'assurer ces 10 jours par leurs brigadiers. Il s'avère que cette zone est celle qui rencontre actuellement le plus de difficultés pour remplacer les collègues absents, cela ne va pas être facile de remplacer les directeurs !

IA : « Une « photo » sera faite pour savoir où chaque directeur/circonscription en est ».

M. Vinkler, IEN de Vandoeuvre, précise que certains directeurs refusent la décharge proposée... à date courte.

Pour le SE Unsa : tous les directeurs doivent pouvoir bénéficier des 10 jours auxquels ils ont droit. De plus ,en réponse à M Vinkler, nous ajoutons qu'il n'est pas évident pour les directrices et les directeurs , lorsqu'ils n'ont pas été prévenus à l'avance, qu'ils n'ont pas eu le temps de s'organiser, de laisser sa classe au pied levé à ce remplaçant de dernière minute.

- **Les professeurs référent REP+ qui ne touchent pas l'ISAE** :

Les professeurs référents du REP+ (particularité départementale) : ces collègues sont rattachés à des collèges mais exercent face aux élèves du primaire et ne touchent ni l'ISAE ni l'ISOE... L'IA va s'emparer de ce dossier car il est départemental : une nouvelle appellation du poste va être proposée ou un autre type de rattachement pour que ces collègues puissent bénéficier de l'ISAE.

- **Mise en œuvre départementale du PPCR :**
Suite à la demande du SE-UNSA, un GT sera organisé avec les organisations syndicales après parution des décrets pour évoquer la mise en œuvre du PPCR et les orientations des inspections dans le département.
Le conseil d'IEN du 15 décembre permettra aux inspecteurs de discuter de ces questions en amont. Une communication parviendra ensuite aux écoles.
Les T2 seront bien inspectés cette année car les nouvelles modalités ne seront mises en place qu'au 1^{er} septembre 2017.
- **Décharge des EMF :**
Elle restera à 25% l'an prochain par décision rectorale après avoir calculé les heures de formation et suivi des stagiaires, d'après l'IA, moins de la moitié des décharges actuelles est consacrée à l'ESPE, ainsi les EMF ne pourraient pas justifier plus de décharge.
- **Conseil départemental de formation :**
Pour l'IA, le conseil départemental de formation a été supprimé car toutes les formations données actuellement sont statutaires donc à destination de publics désignés. Il n'a pas de moyens humains et financiers pour faire mieux.
M. Luscan, IEN adjoint à l'IA, précise qu'aucun stage n'a pour le moment été annulé. Les BFC ont remplacés des collègues participant aux formations suivantes :
> Stages nouveaux directeurs : 34.6 % des BFC
> Stages REP+ : 4.5%
> Capash : 0.6%
> Environ 32% pour d'autres stages : Usep, Fil, Ageem, Ulis, accompagnement T1, Cafipemf, Ash, PDMQDC, « moins trois ans », formations numériques...
> Décharges directeurs 2 et 3 classes : 28%.
- **Remplacements** : Certaines circonscriptions enregistrent un nombre conséquent de demi-journées non remplacées (notamment autour de Nancy/Toul). Il est difficile de prévoir où les remplacements seront nécessaires d'une année sur l'autre mais une véritable solidarité s'est organisée ces 2 dernières années entre circonscriptions.
- **Brigadiers langues** : L'IA a demandé qu'ils soient disponibles 1 semaine par mois pour des remplacements courts, le reste de leur temps est consacré à l'aide aux projets particuliers des classes bilangues.
- **DIF (Droit Individuel à la Formation) :**
En 2015/2016 : 6 demandes, 1 refusée car formulée après la formation.
Pas de rétroactivité possible. (note académique du 5 janvier 2011)
En 2016/2017 : 6 demandes, 3 refusées (même motif) et un autre refus car la formation a lieu pendant le temps de service.
Les organisations syndicales pointent le manque d'information envers les collègues du 54 (alors que cela a été fait en Moselle), notamment pour la formation CAPSH.
M. Kiffer (IEN ASH) précise qu'il en tiendra compte et y remédiera.
Voir la circulaire académique du 5 janvier 2016 sur les conditions du droit individuel à la formation.
- **GT de la simplification des taches du directeur :**
Une réunion de suivi devrait avoir lieu en janvier.

- **Demande de GT départemental sur l'enseignement spécialisé** et les classes spécialisées 1^{er} et second degré : l'IA n'est pas opposé.

- **Bilan de santé des GS :**

Le médecin scolaire effectue un bilan sur demande des équipes... Les GS peuvent être vus par des médecins scolaires ou libéraux avec leurs parents. (Circulaire académique du 25 août 2016). Qui vérifiera que TOUS les élèves de cette classe d'âge auront vu un médecin ? Personne...

La circulaire du recteur empêche les infirmières de réaliser le bilan infirmier et le département manque de médecins scolaires (il y a des postes vacants pourtant).

Pour les organisations syndicales, c'est un véritable recul qui ne va pas favoriser un suivi de qualité de la santé de nos élèves.

- **Ineat /exeat** : 1 exeat accordé le 3 novembre 2016.

- **Module initiative nationale ASH** : 9 demandes, 2 hors délai donc 7 acceptés !

- **Révisions des circonscriptions :**

En amont du CDEN du 6 décembre, un projet de redécoupage des circonscriptions avait été dévoilé aux organisations syndicales. Si la plupart des propositions ne posaient pas de problèmes, les enseignants des écoles des communes du Chardon Lorrain actuellement rattachés à Pont à Mousson, avertis par le SE Unsa, ce sont fermement opposés à leur rattachement à Jarny. C'est ce que le SE Unsa avait porté en CDEN :

Extrait de notre déclaration : « *Concernant le projet de redécoupage des circonscriptions de notre département, nous demandons à revoir la situation des écoles de l'intercommunalité du Chardon Lorrain, qui s'appellera Mad Moselle dans moins de trois semaines suite à son mariage avec l'intercommunalité Mosellane de Val de Moselle. Les écoles situées au sud de cette intercommunalité sont bien trop éloignées de Jarny pour que cette inspection soit la leur. Nous demandons une réétude des situations pour les communes de Thiaucourt, Essey Maizerais et encore plus le RPI de Bernécourt, Flirey et Mandres. En outre, les 9 communes mosellanes de Mad Moselle, elles, ne dépendront jamais de Jarny !* »

Grâce à l'intervention du SE-UNSA, ce projet de redécoupage est abandonné et ne sera pas proposé au ministère.

Les autres mesures proposées en CDEN (Rattachement à Toul de Aingeray et sexey aux forges, rattachement à Villers de Velaine en Haye ; Bianville aux miroirs, Gripport, Benney, Neuwiller sur Moselle, Roville devant Bayon ; rattachement à Blainville de Flainval, Anthelupt, Vitrimont, Hudivillier et rattachement à Nancy 1 de l'école du Placieux Nancy) ont été envoyées au ministère.